

Les tribulations d'une forme verbale espagnole. Rôle de son signifiant, analogies et re-motivations successives

MARIE-FRANCE DELPORT
EA 4080

Université Paris IV-Sorbonne, France

Résumé

Le signifiant de la forme en *-RA*, qui traite la 1^{re} personne, le locuteur, comme une 3^e personne délocutée, donnait à cette forme d'indicatif un caractère inactualisant qui la rapprochait des formes de subjonctif. Ce même signifiant, cette fois à toutes les personnes, et tout particulièrement dans les verbes fondamentaux, présentait une forte parenté avec deux autres formes du subjonctif. L'usage dans des contextes hypothétiques a rencontré là des circonstances très favorables à la *contagion* et la forme a trouvé une motivation nouvelle.

Mots-clés : forme en *-RA*, signifiant, verbes fondamentaux, analogie, motivation.

Abstract

The signifier of the *-RA* form, that treats the 1st person, the speaker, like the 3rd person, the non-speaker, gave this indicative form an unreal character which attracted it to the subjunctive forms. This same signifier, this time in all of the persons, and especially in the fundamental verbs, showed a strong similarity to the other subjunctive forms. Its use in hypothetical contexts met very favorable circumstances for *contagion* and the form found a new motivation.

Keywords: *-RA* form, signifier, fundamental verbs, analogy, motivation.

1. Héritage saussurien

Ferdinand de Saussure est, dit-on, le père de la linguistique moderne. On cite pour preuve de son autorité, entre autres, la définition du signe composé de ses deux faces, signifié et signifiant, aussi indissociables que le recto et le verso d'une feuille de papier. Ou encore le caractère arbitraire de cette unité, du lien qui unit signifié et signifiant. De cet arbitraire, je parlerai dans quelques instants. Du premier postulat, c'est peu de dire que chacun s'empresse de l'oublier dès qu'il quitte le terrain des principes pour celui de l'analyse. La polysémie, qui représente la négation même de ce principe, quel que soit l'habillage qu'on tâche de lui donner pour éviter un

affrontement trop direct, cette polysémie est donnée pour essentielle, constitutive du langage. Le linguiste, n'admettant pas que le signifié puisse lui demeurer mystérieux, échapper à sa claire conscience de sujet parlant éclairé, jugeant intolérable l'idée que ce signifié pourrait ne s'avérer accessible, dans le meilleur des cas, qu'au terme d'une analyse complexe, préfère s'abriter derrière le sens commun, proposer un signifié proche du « sens premier », aussi concret que possible, ressemblant à s'y méprendre au référent¹ et, ensuite, inventer toutes sortes de raisonnements et de manipulations fort sophistiquées pour concilier ce qui lui semble une évidence – la multiplicité² – avec la sacro-sainte unicité proclamée par le maître genevois. La « linguistique du signifiant »³ que nous sommes quelques-uns à pratiquer, appliquant ce principe avec une rigueur moins guidée par la révérence à Saussure que par l'évidence absolue, pour nous, dudit principe, cette linguistique semble à tout le moins exotique à beaucoup, fait sourire les plus sereins, amène certains « ayatollahs » à proclamer que nous nous « fourvoyons »⁴. Et pourtant, les résultats des analyses ainsi produites méritent qu'on les considère : cohérents, explicatifs, ils offrent des illustrations du principe, énoncé par Gustave Guillaume, selon lequel le langage met en œuvre un petit nombre de mécanismes, d'opérations de pensée et les répète dans plusieurs des systèmes dont se recompose le système (le « système de systèmes ») qu'est une langue.

Si Maurice Toussaint suivait avec intérêt nos travaux, c'est à l'autre principe saussurien évoqué plus haut, l'arbitraire du signe, qu'il a consacré – très tôt et en « criant dans le désert »⁵ pendant de longues années – son attention critique. Ces pages,

¹ La confusion entre le signifié d'un mot et son référent est dénoncée dans plusieurs écrits des « linguistes du signifiant ». Maurice Toussaint, de son côté, écrivait dans *Contre l'arbitraire du signe* : « [...] On commet l'erreur qui consiste à prendre le référent pour le signifié, alors qu'il est manifeste, comme en témoigne l'étymologie, que les objets sont nommés à l'aide de caractéristiques qui varient en fonction de l'objet et de la pratique que l'on a de cet objet dans une culture donnée. [...] Le signifié ressemble au référent, il en est les principaux traits enregistrés [...] » (1983 : 34).

² Cette question – que l'on peut résumer en ces termes « Comment de l'un faire du multiple ? » – est au cœur de la réflexion de Guillaume. Les « linguistes du signifiant », qui se réclament de sa pensée, refusent cependant la réponse qu'il apportait à cette question, à savoir qu'à un signifié de langue unique correspondait une multiplicité de signifiés d'effet, en discours. Pour nous, la multiplicité d'effets discursifs ne s'obtient que lorsque le signifiant en question se trouve inséré dans un contexte et un co-texte ; c'est la phrase – et non le mot – qui permet la référence, l'une des références que l'on peut *a posteriori* associer au mot en cela seulement qu'il en constitue un élément nécessaire, nécessaire mais non suffisant. Voir Chevalier et Delport, 2006 : 23-37.

³ Des postulats théoriques, et de la méthodologie qui en découle, on trouvera un résumé dans Delport, 2008 : 11-35.

⁴ C'était à Oloron en 2003 ; Maurice Toussaint s'était employé à ramener sérénité et courtoisie dans des débats un peu trop vifs.

⁵ L'expression ici employée pour signifier les réticences et le silence poli avec lequel les positions de Maurice Toussaint ont été accueillies est un peu malheureuse : Maurice Toussaint n'était pas quelqu'un qui crie ; ceux qui l'ont connu se souviennent au contraire d'un homme délicat, extrêmement courtois, plutôt timide et qui ne haussait jamais la voix.

si elles entendent rendre hommage à sa clairvoyance, n'ont nullement l'intention de reprendre ici, maladroitement, l'argumentation développée par lui et résumée dans son ouvrage publié en 1983⁶. Je ne reviendrai pas non plus sur la notion de motivation⁷ – indiscutable, me semble-t-il, pour qui postule que les signifiants *signifient*. C'est au domaine des formes grammaticales – et donc de signifiants chargés, en espagnol, de dire les catégories générales dans lesquelles sont versées les notions particulières constituées au terme de la lexigénèse – que je vais appliquer mon attention. Et aux re-motivations successives qui pourraient expliquer une histoire, une diachronie, apparemment chaotique.

Trop oublieux du premier postulat évoqué, le linguiste, en revanche, observe bien souvent, et sans le moindre manquement, une autre recommandation de Saussure : celle, plus méthodologique que théorique me semble-t-il, d'écarter provisoirement la diachronie au profit d'une synchronie stricte. Cette posture, à l'époque de Saussure, se concevait aisément. Après un siècle de grammaire historique et comparée, il fallait en effet regarder le présent et s'y tenir. Qui entend examiner une forme linguistique et tenter de la comprendre ne peut se passer durablement de regarder son histoire. Une histoire faite par les sujets parlants successifs, lesquels sont trop souvent les oubliés dans cette affaire.

2. Structuration des signifiants par l'accentuation

On commencera par rappeler qu'aux côtés des phonèmes intervient, dans la construction des signifiants espagnols, le trait suprasegmental qu'est l'accentuation tonique et que, délié par principe de la forme phonique, ce trait joue un rôle distinctif. Soit que la place de l'accent discrimine deux ou trois signifiants phonémiquement identiques (*integro / integro / integró*), soit que sa présence ou son absence permette de distinguer, par exemple, des emplois pronominaux toniques et des emplois adjectivaux atones issus d'un unique signifiant latin ou, plus généralement, des formes syntaxiquement autonomes et des formes clitiques⁸. En ce qui concerne la morphologie verbale, si l'on oublie un instant la variété phonémique sur laquelle s'est édifiée la morphologie des imparfaits – *-aba / -ía / era / iba* – pour ne regarder que l'unicité du schéma accentuel qui réunit tous ces paradigmes – voyelle thématique (ou radicale pour *era* et *iba*) tonique et terminaison atone (phonétiquement identique, au demeurant) –, on voit que la morphologie de l'imparfait espagnol est une, profondément. Si l'on reprend les notions, un peu vieilles mais pratiques, de forme forte (*i. e.* accentuée sur

⁶ Toussaint, 1983.

⁷ Cette conception est exposée dans Chevalier et Delport, 2005.

⁸ Voir Delport, à paraître.

le radical) et de forme faible (*i. e.* accentuée sur la terminaison), il est aisé de montrer l'unité accentuelle de tous les paradigmes verbaux. Unité qui fait défaut en un seul point du système verbal : le prétérit. Plus précisément, aux personnes 1 et 3 du prétérit puisque l'espagnol a conservé la distinction, héritée du latin, entre formes faibles (*canté, cantó* ou *conocí, conoció, pedí, pidió, dormí, durmió*) et formes fortes (*estuve, estuvo, supe, supo* ou *dije, dijo*).

3. Les verbes fondamentaux

On sait que l'accentuation forte des deux personnes 1 et 3 s'accompagne – et s'accompagnait déjà en latin – d'une variation du radical qui s'étend à toutes les personnes. Les réfections successives ont abouti à la constitution d'un petit groupe de verbes, les verbes *fondamentaux*, caractérisés par une antériorité notionnelle – ils disent les procès les plus généraux, ceux qui s'anticipent à tous les autres –, et une antériorité syntaxique – pour la plupart, ils sont susceptibles d'emplois auxiliaires –, lesquelles antériorités sont dites dans le signifiant par l'antériorité formelle que représente la conservation de cet archaïsme, de ce radical différent dans les formes héritées du *perfectum* latin. Cette particularité morphologique – celle de présenter deux radicaux différents quand l'énorme majorité des verbes offre un radical unique dans tous les paradigmes –, cette particularité concerne, on l'a dit, les verbes dits *fondamentaux* dans la terminologie guillaumienne. Ces verbes font également partie du *vocabulaire fondamental* de l'espagnol, au sens courant du terme ; leur fréquence d'emploi a d'ailleurs facilité grandement la conservation de ladite particularité. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que ces verbes aient pu jouer un rôle particulier dans l'histoire de la langue. C'est ce que l'on peut donner à voir à propos des deux temps verbaux que sont la forme en *-RA* et la forme en *-RE*. Faute de place, je me bornerai à le montrer ici pour la première.

Cette forme que l'on désignera par son signifiant (forme en *-RA*)⁹ est, en effet, pourrait-on dire, l'un des deux vagabonds de la morphologie verbale espagnole. Forme indicative à l'origine, elle est désormais une concurrente de la forme en *-SE* et comme telle appartient clairement au subjonctif. Quant à la forme en *-RE*, le second de ces « SDF », à partir du XVII^e siècle, elle a effectué une migration qui, après l'avoir dénaturée, l'a conduite à une quasi-obsolescence.

⁹ Leurs aventures, leurs vicissitudes rendent impossible la nomination de ces formes verbales autrement que par leur signifiant, demeuré inchangé tout au long de leur histoire. En outre, parler, à leur propos, de futur ou de passé pour le subjonctif est parfaitement impropre puisque les trois époques – passé, présent, futur – ne sont installées qu'à l'indicatif. Enfin, la terminologie « imparfait du subjonctif » ajoute l'absurdité à l'impropriété. Si la forme en *-RA* n'est pas un parfait, elle n'a jamais rien eu à voir avec l'*inflectum* et, partant, avec un imparfait. Mieux vaut donc suivre le chemin tracé par Molho, 1975, et désigner les deux formes en question par leur signifiant.

4. Système latin et système roman

L'histoire du système verbal espagnol est essentiellement, en effet, celle de la place qui est dévolue à deux formes héritées du *perfectum*, la forme en *-RA* et la forme en *-RE*. Si l'on considère l'entier du système verbal latin, on sait qu'il était structuré par l'opposition *infectum/perfectum* : l'indicatif offrait trois formes d'*infectum* qui situaient un événement en cours, en effecton, dans le passé, dans le présent ou dans le futur ; et trois formes de *perfectum* qui situaient un événement achevé, chacune dans l'une de ces trois époques :

	Passé	Présent	Futur
<i>Infectum</i>	CANTABAM	CANTO	CANTABO
<i>Perfectum</i>	CANTAVERAM	CANTAVI	CANTAVERO

Le subjonctif offrait deux formes d'*infectum* et de *perfectum* :

<i>Infectum</i>	CANTAREM	CANTEM
<i>Perfectum</i>	CANTAVISSEM	CANTAVERIM

Enfin, l'infinitif se présentait lui aussi sous une forme d'*infectum*, CANTARE, et sous une forme de *perfectum*, CANTAVISSE. De toutes ces formes, la plupart des langues romanes n'ont conservé que quatre formes d'*infectum* (celles issues de CANTABAM, CANTO, CANTEM et de CANTARE) et deux formes de *perfectum* (celles issues de CANTAVI et CANTAVISSEM). Seuls l'espagnol et le portugais ont fait une plus large place aux formes de *perfectum* et conservé également les formes venues de CANTAVERAM et de CANTAVERO/CANTAVERIM¹⁰.

Pour les verbes à formes fortes dont on a dit qu'elles offraient deux radicaux différents à l'*infectum* et au *perfectum*, les paradigmes laissaient apparaître encore plus nettement la parenté des diverses formes de *perfectum*. Ainsi pour STARE (parfait fort « à redoublement ») :

¹⁰ Ces deux temps en latin ne se différenciaient qu'à la première personne, le reste du paradigme était commun. Cette identité des signifiants reflète sans doute une forte parenté des signifiés. Reste à comprendre ce que signifie cette neutralisation de la distinction à toutes les personnes autres que celle par laquelle le locuteur parle de lui-même.

– à l'indicatif :

	Passé	Présent	Futur
<i>Infectum</i>	STABAM	STO	STABO
<i>Perfectum</i>	STETERAM	STETI	STETERO

– au subjonctif :

<i>Infectum</i>	STAREM	STEM
<i>Perfectum</i>	STETISSEM	STETERIM

– à l'infinitif : STARE/STETISSE

Telles se présentaient les formes latines à la voix active. On observera que les ancêtres de nos deux formes exhibent des signifiants morphologiques qui semblent empruntés au verbe *esse*. Il y a fort à parier que l'on se trouve en présence des restes de tours périphrastiques devenus des flexions, tout comme, plus tard, dans les langues romanes, les formes fléchies des futurs latins ayant été remplacées par des périphrases (en général constituées de *habere* et d'un infinitif), ces périphrases se sont converties en flexions.

Quant à la voix passive, elle se présentait à l'*infectum* sous forme de flexions mais au *perfectum* on recourait à des tours périphrastiques, constitués d'une forme participiale et du verbe *esse*. Ainsi le passif de AMAVI était AMATUS SUM, celui de DEDI était DATUS SUM. On retrouvera cette périphrase parmi les solutions défléchies qui, dans le système de certaines langues romanes (espagnol médiéval, italien et français modernes), ont, pour certains paradigmes, remplacé le *perfectum*.

Si la définition de l'*infectum* ne semble pas faire difficulté, celle du *perfectum* est plus délicate. Ne possédant plus dans notre système d'exacts équivalents, nous sommes contraints de traduire, et la traduction demeure, par force, approximative. Par le *perfectum*, disait-on un événement saisi comme entièrement achevé au moment du temps considéré ou bien un événement qui se déroulait jusqu'à son terme dans ce même moment ? Pour le dire autrement, l'effection de l'événement saisi comme achevé, effection nécessairement antérieure, pouvait-elle trouver place dans un laps de temps

sans point commun avec le moment où l'événement était achevé ou bien ce qui différenciait un événement *infectum* de l'événement *perfectum* n'était-ce que l'absence dans le premier cas et la présence dans le second du terme de l'événement ? Pour l'heure, on laissera ces questions sans réponse¹¹.

Quelle que soit cette réponse, un point demeure commun : c'est l'antériorité nécessaire de l'effection par rapport à l'événement achevé. Entre antériorité et achèvement se fait jour un mécanisme de double implication, incessamment à l'œuvre dans l'esprit des sujets parlants, au temps des Romains comme aujourd'hui. Tout ce qui est réputé achevé en T a été en effection en $T - n$ et tout ce qui est en effection en T sera vu comme achevé en $T + n$. Toute forme linguistique habilitée à dire l'un sera susceptible d'être comprise par les sujets parlants comme disant l'autre. L'éternelle question du passé composé français qui aurait tantôt une valeur aspectuelle (au serveur qui me propose la carte, je puis répondre : « merci, *j'ai mangé* et je ne prendrai qu'un café avec mes amis »), tantôt, et plus souvent sans doute, une valeur temporelle (« *j'ai mangé* hier avec Francis et Nicole »), ladite question n'est qu'un avatar de cette implication ; et de même le caractère achevé que l'on prête au passé simple puisque ce caractère achevé caractérise l'événement en question tel que l'appréhende le sujet parlant dans son présent et non l'image d'événement qui survient en un point du passé telle que la dit la forme de prétérit aoriste.

En latin déjà, cette implication a dû opérer et des formes aspectuelles, celles du *perfectum*, ont été peu à peu réanalysées comme des formes temporelles capables de placer l'effection de l'événement dans l'antériorité du point du temps posé par le co-texte¹². Ceci s'est fait tout particulièrement pour le présent du *perfectum* devenu peu à peu temps du passé. L'hypothèse émise par Vairel¹³ concerne le rôle que jouerait en discours la coexistence de formes servant à assigner une même date à des événements en effection passés et à des événements achevés ; cette coexistence pousserait les sujets parlants à établir une relation entre les effections et à préférer par conséquent voir des antériorités là où on leur proposait la simultanéité d'une effection et, soit d'un achèvement, soit d'un état achevé résultatif ; on a là, semble-t-il, une piste pragmatique intéressante.

Quoi qu'il en soit, la disparition du système de l'*infectum/perfectum* et son remplacement dans les langues romanes constituent une preuve *a posteriori* de la mécompréhension, dans la latinité tardive, de la valeur aspectuelle inscrite à l'origine dans le *perfectum*. Dans le cadre général de la déflexité qui caractérise l'évolution des

¹¹ Diverses réponses ont été proposées ; on en trouvera un écho dans Serbat, 1980.

¹² La question est loin d'être tranchée en ce sens par les latinistes eux-mêmes. Voir, par exemple, Vairel, 1980 : 55-86 et Poirier, 1980 : 87-96.

¹³ Vairel, *ibid.*

langues romanes par rapport au latin, c'est par une périphrase, celle constituée de « HABERE + forme participiale » que, dans les langues romanes, va être assumée la valeur aspectuelle. Provisoirement du moins. Les formes du *perfectum* vont donc trouver leur « correspondant » (plutôt qu'un « équivalent »¹⁴) dans les formes suivantes : CANTAVERAM est remplacé par *había cantado*, CANTAVI par *he cantado*, CANTAVERO par *habré cantado*, CANTAVISSE par *haber cantado*, etc. C'est ce que la tradition guillaumienne nomme l'aspect transcendant et qu'elle oppose à l'aspect immanent.

5. Les tribulations de la forme en -RA. Première migration : de l'indicatif relatif au subjonctif

Est en cause, ici, la conservation des formes simples issues des formes de *perfectum*. Formes simples, elles sont dorénavant inaptes à dire un aspect achevé ; elles ne peuvent plus, désormais, dire que l'effectation. La question qui se pose alors est celle de la place qu'elles peuvent trouver dans l'architecture temporelle offerte par le verbe roman. Pour l'ancien présent de *perfectum*, en vertu de l'implication déjà évoquée, il a, en latin même, puis en espagnol, fonctionné comme forme du passé : *cantavi* puis *canté*. « Passé simple », « passé défini », « prétérit » ou, comme il vaudrait peut-être mieux l'appeler, « prétérit aoriste »¹⁵, il constitue désormais le moyen de placer dans le passé l'effectation et de la dater, sans plus. Née de CANTAVERAM, la forme en -RA, *cantara*, devient, elle, le moyen de placer une effectation dans l'antériorité du passé, d'un instant du passé préalablement ou postérieurement évoqué et constitué en repère :

- 1) Los dos hijos de Vitiza que se *yuraran* con el conde Julian estidieron entonces con el rey Rodrigo en aquella batalla, ell uno de la parte diestra, et ell otro de la siniestra, et acabdellauan las azes; e dizen que la noche dantes que *fablaran* ellos en Tarif et que ouieron con el su conseio et pusieron con el que non lidiassen nin ayudassen a los cristianos.

Primera Crónica General de España, t. I, Ed. R. Menéndez Pidal, Madrid, 1955, § 557, p. 310.

¹⁴ Si les deux formes peuvent, en partie au moins, référer aux mêmes expériences, elles ne peuvent apporter la même représentation de ces mêmes expériences.

¹⁵ La question terminologique est loin d'être anodine et négligeable. Elle reflète toujours l'analyse faite du phénomène par celui qui l'a ainsi désigné. Pris entre les pesanteurs de la tradition et la crainte de n'être pas compris, le linguiste hésite souvent à bousculer cette tradition. En l'occurrence, le fait que l'espagnol parle de *pretérito indefinido* là où le français a retenu *passé défini* prouve assez la difficulté éprouvée pour comprendre ce que dit la forme en question, en même temps que le flou attaché à la notion de *définition*. Quant au terme d'*aoriste*, il est défini par G. Mounin comme « une catégorie verbale qui indique généralement un passé [...] sans référence à la durée, à l'accomplissement ou au développement du procès... » (1974) et semble correspondre mieux que les autres termes à ce que dit la forme en question.



Figure 1

Par rapport au moment historique considéré, (antérieur au présent P), à savoir *t*, le jour de la bataille (plus bas dans le texte «dizen que en la hueste de los cristianos que fueron mas de çient mill omnes...»), la conjuration (*se juraran los hijos de Vitiza con el conde Julian*) et la conversation avec Tarif (*fablaran*) ont évidemment pris place dans les jours précédant ce moment de la bataille, soit en *t'*.

C'est ainsi, par conséquent, que l'on voit naître une organisation particulière de l'indicatif espagnol – et *ipso facto* de l'entier du système modal et temporel – ; il faut maintenant s'y arrêter.

Dans l'opération mentale de construction de l'image du temps que Guillaume appelle la *chronogénèse*, sont distinguées trois étapes, trois *chronothèses*, représentant trois degrés d'élaboration de cette image du temps, trois degrés qui correspondent aux trois modes prédicatifs¹⁶ : l'image la plus élémentaire est donnée par le mode que Guillaume nommait *quasi-nominal* et que je préfère désigner comme le *mode a-déictique*¹⁷ tandis que l'indicatif constitue l'étape ultime de la construction modale, celle où l'insertion du locuteur permet la distinction de trois époques autour de celui-ci : passé dans son antériorité, présent où il pose qu'il se tient¹⁸ et futur dans son ultériorité. Trois temps grammaticaux disent ces trois situations sur l'exochronie. Trois temps, organisés directement autour du repère du *locuteur*, qui assurent l'identification de ce locuteur en distinguant le signifiant de la 1^{re} personne, par laquelle le locuteur dit son engagement dans tel ou tel procès, du signifiant de la 3^e personne. Ces trois temps, présent, prétérit aoriste et futur thétique, qui distinguent les signifiants des

¹⁶ Si l'on admet que les divers modes correspondent aux diverses représentations qu'une langue se donne du temps extérieur, du temps porteur, de l'exochronie dans laquelle s'inscriront les diverses représentations temporelles, c'est-à-dire les diverses images d'endochronie offertes à ce mode, on dira qu'une première distinction peut être posée entre un mode non prédicatif – l'impératif, *mode a-prédicatif* – et des modes prédicatifs à la composition de plus en plus complexe.

¹⁷ Ce terme dit tout à la fois l'absence de repère temporel et de repère personnel qui caractérise les formes – infinitif, gérondif et participe – de ce mode ; ces formes sont strictement verbales mais, exemptes de tout repérage déictique, elles offrent la particularité d'être nominalisables, par ajout d'une morphologie nominale, ce qui n'est pas être à moitié verbe à moitié nom, comme peut le donner à penser le terme de « quasi-nominal ».

¹⁸ Si, dans l'usage le plus fréquent, le locuteur est placé dans ce qu'on appelle le « présent réel », les exemples sont légion où le sujet parlant institue le présent dans ce qui constitue référentiellement son passé (le présent dit « historique », le présent du romancier, etc.) ou son futur ; l'exochronie doit être vue comme une sorte de curseur où le sujet parlant place le présent et, partant, le futur et le passé. L'entier du système verbal coulisse, en conservant les rapports institués entre les composantes que sont chacun des temps grammaticaux.

personnes 1 et 3, offrent des représentations de procès installés en un point du temps qu'on peut dire « absolu », ou « autonome », repéré directement sur le locuteur. En revanche, les trois autres temps de l'indicatif¹⁹ offrent une forme unique – une forme de 3^e personne – pour le rang personnel 1 et 3. Ce qui revient à traiter l'être qui assume le rôle de locuteur comme une personne délocutée, à faire de lui un locuteur indirect, analogue de ce qui se produit dans ce style que l'on appelle précisément *indirect*. La même organisation tripartite se reconduit, cette fois autour d'un repère passé, celui occupé par le double, délocuté, du locuteur, *observateur*²⁰ par rapport auquel sont repérés les divers procès : l'imparfait, sorte de « présent du passé », forme sécante tout comme le présent, y sera défini comme le temps où se tient l'observateur et d'où il observe ce qui constitue son futur, un futur du passé, visant un moment de l'exochronie dont on ne peut préciser s'il correspond à l'époque future préalablement définie, ou à l'époque présente, ou même à la portion du passé située entre le point de repère passé et le présent ; ce « futur du passé », c'est bien évidemment le conditionnel, temps éminemment relatif, incapable de préciser l'époque de l'événement visé : « me decía que vendría ayer / hoy / mañana ». Et, en amont du point du passé où il est posté, l'observateur observe de même ce qui constitue son passé, déclaré par la forme en *-RA*. Aux trois paradigmes de l'indicatif « absolu » succèdent trois paradigmes d'indicatif « relatif ».

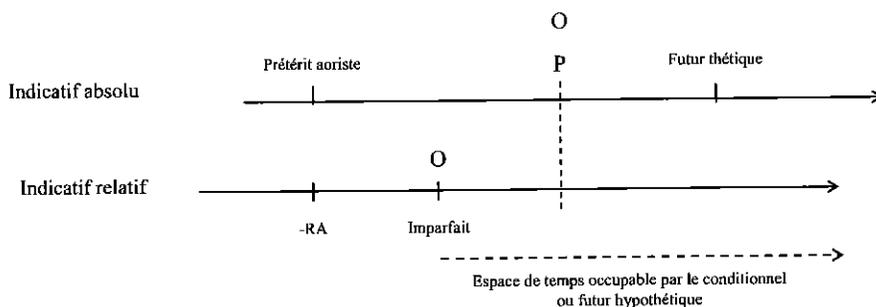


Figure 2

¹⁹ Cette identité des signifiants du rang 1 et du rang 3 – observée par Molho, 1980 puis par Darbord, 1987 – a conduit Chevalier, 1990, à proposer l'architecture de l'indicatif ici résumée. L'identité des personnes 1 et 3 se retrouvant au subjonctif, Luquet a choisi de renoncer à la distinction indicatif/subjonctif au profit d'une opposition entre un mode actualisant, signifié par une distinction formelle des personnes 1 et 3, et un mode inactualisant, caractérisé par leur non distinction. Voir Luquet, 2004. S'il semble fondé de tenir pour signifiante la distinction ou la non distinction des personnes 1 et 3, sans doute est-il excessif de renoncer à la distinction indicatif/subjonctif : les six formes d'indicatif entrent dans les mêmes syntaxes, tandis que certaines syntaxes sont réservées aux seules formes subjonctives.

²⁰ Dans le premier sous-système, l'observateur se tient au même point du temps que le locuteur, dont il est le double, et de ce point il observe les procès situés en amont, en aval ou dans l'espace où lui-même se tient. Les formes que Guillaume nommait *sécantes* sont celles où l'observateur se trouve occuper un instant de l'espace dévolu à l'événement, au procès.